

# AVIS

Réf. : RUR.18.452.AV-Nature  
Date d'approbation : 9/11/2018

## Demande de renouvellement d'agrément de la Réserve Naturelle de Rognac à Neupré/Flémalle

<b>DONNEES INTRODUCTIVES</b>
------------------------------

<i>Type de dossier :</i>	Demande d'extension/renouvellement d'agrément d'une réserve naturelle agréée
<i>Demandeur :</i>	SPW – Département de la Nature et des Forêts – Direction de la Nature
<i>Date de réception de la demande et références :</i>	19/10/2018 – DNF/DNEV/CA/RNA agr/suivi/Sorties 2018: 21024
<i>Délai de remise d'avis :</i>	45 jours
<i>Référence légale :</i>	Arrêté de l'Exécutif régional wallon du 17 juillet 1986 concernant l'agrément des réserves naturelles et le subventionnement des achats de terrains à ériger en réserves naturelles agréées par les associations privées
<i>Préparation de l'avis :</i>	Pôle Ruralité – Section Nature

AVIS

Réuni ce 9 novembre 2018 (réunion convoquée faute d'avoir satisfait au quorum de présence le 6 novembre 2018), le Pôle « Ruralité » Section « Nature » a examiné le dossier repris sous rubrique et a remis un avis **favorable** à son propos, tout en relevant la qualité du dossier et l'intérêt manifeste du site.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Blerot', is written over a faint circular stamp. The signature is fluid and cursive.

Philippe BLEROT  
Président du Pôle « Ruralité » Section « Nature »